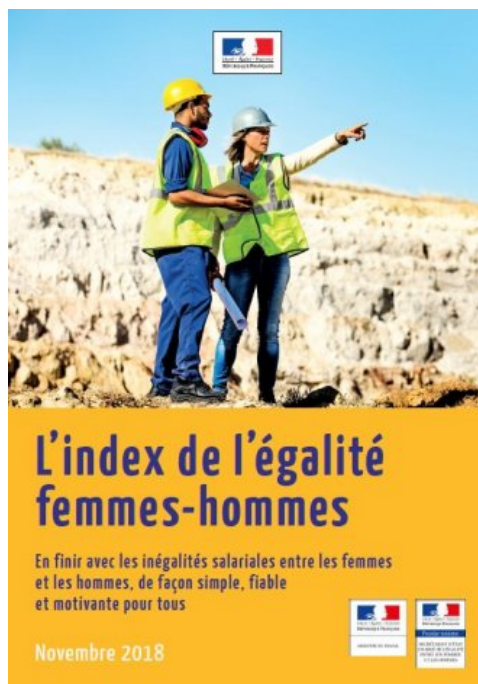


Index de l'égalité entre les femmes et les hommes

Depuis le 1er mars 2019, les entreprises de plus de 1000 salariés sont tenues d'indiquer le score obtenu grâce à l'index de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Présenté par le gouvernement en novembre 2018, ce nouvel outil permet d'évaluer les différences de rémunération dans chaque entreprise afin que soit appliqué le principe « à travail égal, salaire égal ». Pour l'activité 2018, **PIZZORNO Environnement obtient le score de 94 sur 100**, ce qui positionne le Groupe en totale adéquation avec les attentes du gouvernement (supérieur à 75).

Comme pour de nombreuses entreprises des secteurs de la propreté et du traitement des déchets, l'égalité femme-homme est un véritable enjeu pour PIZZORNO Environnement. En ce sens, le Groupe a renouvelé dès 2017 son accord pour l'égalité professionnelle qui prévoit pour 3 ans, des dispositions dans quatre domaines prioritaires : le recrutement, la rémunération, la formation et l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Le Groupe s'engage ainsi à ne prendre en considération que les compétences professionnelles lors des recrutements pour garantir une équité parfaite en matière d'accès à l'emploi. Il garantit également un niveau de classification et un niveau de salaire identique à poste, expérience et compétences égales. Enfin, PIZZORNO Environnement veille à ce que l'accès à la formation soit identique tant pour le développement des compétences que pour l'adaptation professionnelle aux évolutions de l'entreprise.



PIZZORNO Environnement
Adresse : 109, rue Jean Aicard
83 300 Draguignan - France

+33 (0)4 94 50 50 50

CONTACTEZ-NOUS

- ▶ ACCUEIL
- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ ACCESSIBILITÉ
- ▶ CONTACT
- ▶ GESTION DES COOKIES

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter Personnaliser